

1. LE MÉTIER

Le conducteur de travaux aménagement finitions est responsable de la réalisation d'un ou plusieurs chantiers d'aménagement et de finition, en construction neuve comme en rénovation.

Sa responsabilité porte plus précisément sur l'organisation, la conduite, la coordination, le pilotage, le suivi de l'exécution des travaux et la gestion contractuelle des marchés publics et privés. Il doit faire respecter le cadre prévisionnel qualitatif, quantitatif, financier et calendrier prédéfini sur les pièces contractuelles des marchés de travaux.

Il est garant des dépenses engagées et du suivi des recettes pour les chantiers qui lui sont confiés par le chef d'entreprise.

2. ACTIVITES TYPES ET COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

• **Activité 1 : Elaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en AF**

C1 – Analyser, synthétiser un dossier de consultation en AF

C2 – Réaliser un chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux AF à l'aide des outils numériques

• **Activité 2 : Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en AF**

C3 – Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers AF

C4 – Etablir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers AF à l'aide de l'outil numérique

C5 – Gérer les achats et leurs marchés avec les différents intervenants des chantiers AF

C6 – Elaborer les documents relatifs à la sécurité, à la qualité, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers AF

• **Activité 3 : Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en AF**

C7 – Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers AF

C8 – Contrôler l'exécution des travaux des chantiers AF

C9 – Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers AF

C10 – Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers AF

C11 – Manager les relations internes et externes des chantiers

3. PUBLIC CONCERNÉ

Salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle, particuliers, ...

4. PRE REQUIS ET ACCÈS À LA FORMATION

Pour favoriser une bonne intégration et un bon suivi de formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale générale, technique ou équivalent ainsi qu'une expérience professionnelle en pilotage d'équipe dans le secteur du bâtiment sont souhaitées.

L'accès à la formation est aussi conditionné à la remise d'un dossier de candidature complet, à la présentation d'un projet professionnel clairement défini et à un entretien individuel de motivation.

5. LIEU DE LA FORMATION

GESTES Formation

7. DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

Formation en 12 mois en alternance—Du 12 mars 2020 au 11 mars 2021

798 heures de formation

2 jours par semaine en formation

3 jours par semaine en entreprise

6. VALIDATION

Délivrance du Titre Professionnel
Conducteur de travaux AF (Niveau 5).

Coût : 15 €HT x 798 h = 11 970 € HT / stagiaire

Des possibilités de financement existent. Consulter GESTES Formation

8. MOYENS PÉDAGOGIQUES

Moyens techniques :

Espaces pédagogiques individuels sous format cabine de 4m². Nombreuses salles de cours, et une salle informatique.
Supports pédagogiques remis tout au long de la formation (fichiers Excel, diaporama Powerpoint...)
Mise à disposition du logiciel métrique. Imprimantes, vidéoprojecteurs.

Moyens d'encadrement :

Formateurs professionnels spécialisés dans le bâtiment :

Nathalie FALISE (Formatrice Consultante) Dominique DONZE (formatrice LDP & dessin technique), Jamila AIT CHERIF (formatrice LDP & dessin technique), Philippe HUGUET (formateur en métré & métreur en ville), Karl PANOR (formateur en étude technique et économique), Roger BARTIER (formateur professionnel, spécialisé en enveloppe bâtiment), Aurélien VERITAS (formateur professionnel en Finition), Joseph BOUAROUK (formateur professionnel spécialisé en sols), Reza HAMY (ergonome et ingénieur HSE, formé par l'INRS pour les formations en prévention des risques), Jean Claude GUEDEU (Consultant en développement durable, assurance qualité), Philippe BRENA (professionnel spécialisé dans l'inspection technique des échafaudages.)

Formateurs consultants-professionnels :

Yves CADRE (consultant dans les TPE, PME et ETI, expert de la communication interpersonnelle), Manuela Marquis (consultante en management).

Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage

9. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive suivi de mise en situation professionnelle par méthode active, exercices d'application
Démonstrations et explications du formateur en atelier, échanges didactiques. Utilisation d'un ordinateur portable.

10. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La progression et le niveau des stagiaires sont **contrôlés en continu durant la formation**, notamment par des **évaluations lors de mises en situation et à la fin de chaque module**. De plus, le stagiaire réalisera un dossier professionnel (= DSPP).

À l'examen, les compétences ci-dessous sont évaluées lors des épreuves suivantes :

- Une épreuve basée sur une mise en situation professionnelle (25h45)
- Un entretien technique (1h30)
- La présentation d'un dossier professionnel bâti tout au long de la formation
- Un entretien final avec un jury (20 min)

Le jury composé de professionnels habilités par la DIRECCTE s'assurera des compétences du stagiaire sur l'ensemble des épreuves.

11. DÉROULÉ DE LA FORMATION

Chaque formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Ils adaptent le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression des stagiaires.

12. PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés. Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif possible.

13. PROGRAMME DÉTAILLÉ : MODULES PEDAGOGIQUE

Bloc de compétence 1 : Elaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en AF

Compétences sollicitées pour optimiser la réponse à un appel d'offres en appui au service études de prix et/ou commercial

M1 – Etre capable d'identifier les acteurs de l'acte bâtir, leur rôle et fonction, leurs responsabilités, les règles et relations qui les régissent dans le cadre d'une opération de construction

Introduction norme AFNOR P03-001

Les différents intervenants, rôles et obligations

Les parties contractantes

Les différents types de marché et les règles à suivre

Les méthodes d'analyse et de synthèse d'un texte normatif ou législatif

Les différentes étapes d'un projet

La consultation des entreprises

Les documents contractuels – DCE

Les différentes pièces écrites

M2 – Etre capable de réaliser une estimation des coûts totaux pour l'exécution de travaux à l'aide d'outils numériques

Les normes de représentation

Les croquis à main levée et plans (utilisation de l'outil numérique)

Terminologie (Devis, Métré Quantitatif Estimatif / Chiffrage, ...)

Les quantitatifs d'ouvrages ou de partie d'ouvrage

Réaliser un métré

Elaboration des estimatifs au bordereau et/ou au déboursé sec

Les temps d'exécution

Les frais de chantier

Le coefficient de vente

Les types de devis et leur contenu

L'étude de prix

M3 – Etre capable de proposer des solutions techniques dans les règles de l'art

Connaissance de la technologie du secteur AF (techniques et méthodes d'exécution), neuf et ancien.

Connaissance de la réglementation technique (DTU, normes, avis techniques, fiches techniques)

Prendre en compte le confort thermique (RGE), la qualité environnementale

Domaines :

- Peinture intérieur

- Façade (décoratifs, imperméabilité et ITE)

- Aménagement (faux plafonds, cloisons, carrelage, faïence)

- Revêtements de sols

M4 – Etre capable de s'adapter à un chantier suivi en numérique

Introduction au BIM

Initiation Autocad

Démonstration éditeurs d'outils de gestion de chantier

SUITE PROGRAMME DÉTAILLÉ : MODULES PEDAGOGIQUES

Bloc de compétence 2 : Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en AF

M5 – Etre capable de préparer et anticiper la réalisation d'un ouvrage (= l'ordonnancement et l'organisation des interventions des différents acteurs)

Appropriation du dossier de consultation et de l'étude de prix
Décomposition du chantier au niveau de la MO, des marchandises et de la sous traitance
Identification des contraintes
Les modes opératoires les plus adaptées
Définir l'organisation des tâches élémentaires

Elaboration de planning :
- Le planning des interventions du personnel de production
- Le planning d'utilisation du matériel de production
Les fiches de planification
La sous traitance
La transmission d'information vers le chantier

M6 – Etre capable d'élaborer un budget prévisionnel de chantier et identifier les outils numériques

Terminologie
Etude prévisionnelle des coûts d'exécution (coûts directs)
Les frais généraux (coûts indirects)
Marge prévisionnelle (marge brute et marge nette)
Notion de seuil de rentabilité « point mort »

Etablir les budgets prévisionnels de travaux
- Calcul du budget prévisionnel de MO d'exécution
- Calcul du budget prévisionnel des différents matériaux et fournitures à mettre en œuvre
Repérer les écarts entre l'étude prix et les budgets de travaux
Etablissement du budget définitif

M7 – Etre capable de gérer les dépenses relatives aux ressources externes de l'entreprise

Consultation des fournisseurs concernés relatives aux besoins définis
Négociation des propositions de solutions techniques et des offres financières
Etablir les bons de commandes
Définir des séquences d'approvisionnement des matériaux
Conditions de livraisons et respect des échéances
SAV

Consultation des sous-traitants concernés relatives aux besoins définis
Négociation des propositions techniques et financières des sous-traitants (devis estimatifs et descriptifs)
Gestion des contrats de sous traitance
Planification des interventions des sous-traitants
Respect des délais

M8 – Etre capable de respecter les obligations réglementaires et contractuelles

Le Plan Général de coordination, de sécurité et de protection de la santé (PGC)
Les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
La sous-section 4
Le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)
Le plan d'installation de chantier

Le principe de développement durable
La Déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT réglementation AIPR)
La réglementation R408
Le Plan Assurance Qualité
Le Schéma d'Organisation de la Gestion et de l'Élimination des Déchets de chantier (SOGED)

SUITE PROGRAMME DÉTAILLÉ : MODULES PEDAGOGIQUES

Bloc de compétence 3 : Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en AF

M9 – Etre capable de coordonner et ajuster les moyens techniques et humains

Assurer l'avancement de chantier par rapport au planning prévisionnel (Gant, Pert) (rapports journaliers, relevés d'heures)
Mise en place de mesures correctives pour renforcer ou réduire les moyens humains ou/et matériels
Réajustement des interventions sur le planning si nécessaire

M10 – Etre capable de contrôler l'exécution des travaux dans le respect du dossier de chantier

La visite de chantier et les réunions de chantier	Contrôler le respect des règles d'hygiène et de sécurité, la gestion et l'évacuation des déchets
Le contrôle de conformité	Contrôle le respect des délais des équipes de production
Détecter, identifier et analyser les problématiques rencontrées	
La démarche assurance qualité	

M11 – Etre capable de mettre à jour son dossier de travaux selon l'avancement réel de travaux et les dépenses afférentes au chantier

Centraliser l'ensemble des documents nécessaires à cette mise à jour	Réaliser la gestion budgétaire
Etablir les situations de travaux et demandes d'acomptes	Présenter les résultats financiers à sa hiérarchie
Etablir les devis modificatifs et/ou supplémentaires	Analyser les productions réalisées
Contrôler les factures	Actualisation des ratios et couts de revient
Repérer les écarts et analyser les causes	

M12 – Etre capable de clore un chantier techniquement, financièrement et administrativement à partir du dossier marché et dossier travaux

La réception de travaux (PV)	Constituer le Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE)
La levée des réserves	Etablir le Mémoire des Travaux
Planifier des mesures nécessaires à la levée	Etablir le Décompte Général Définitif (DGD)
Organiser le repliement du chantier	Constituer le dossier travaux mis à jour
Les garanties (de parfait achèvement, biennale et décennale)	Analyser le bilan de chantier : calcul du résultat, analyse des écarts

M13 – Etre capable d'assurer le rôle de manager, de diriger et animer des équipes sur le chantier

Adapter sa communication selon son interlocuteur (acteurs / collaborateurs)	Participer et/ou animer des réunions de chantier
Animer et gérer ses équipes de production	Formaliser et remonter les problématiques rencontrées
	Construire et adapter son argumentaire aux problématiques posées